



# Obligation de payer par prélèvement bancaire

Par **Maestro31**, le 15/01/2013 à 13:41

Bonjour,

Ma mère atteinte de la maladie d'alzheimer vient d'être admise dans un EHPAD qui me réclame une attestation d'assurance "responsabilité civile". Après avoir effectué plusieurs recherches, mon choix s'est en définitive porté sur AG2R là où elle avait déjà sa mutuelle santé. Mais pour souscrire à cette assurance responsabilité, on refuse que je règle par chèque et on m'impose un prélèvement automatique. Est-ce normal que je ne puisse ni régler en espèces ou en chèque ? D'autant que ce prélèvement automatique est payant auprès de sa banque et que cela augmente le coût de cette assurance de près de 20%. Merci pour vos conseils.